



Eugène Morel et la section des Bibliothèques modernes :

→ UNE RÉFLEXION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHÉCAIRES AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

LYDIE DUCOLOMB

SCD de l'université de Lyon 1
lydieducolomb@yahoo.fr

Titulaire d'un master 2 d'histoire médiévale, agrégée d'histoire,

Lydie Ducolomb est actuellement conservateur au service commun de la documentation de l'université Claude Bernard-Lyon 1, responsable adjointe du département des Services aux publics.

Eugène Morel (1869-1934) reste pour nous ce bibliothécaire de la Bibliothèque nationale qui, au début du xx^e siècle, mit sa plume critique et acérée au service de la cause des bibliothèques modernes : *Bibliothèques*¹ et *La Librairie publique*² sont unanimement considérés comme deux des textes fondateurs de nos métiers³. Moins connue est l'action qu'engagea Morel dans le domaine de la formation des bibliothécaires, en convergence avec sa réflexion sur la nécessaire évolution du métier. Sa conception de ce « personnel neuf⁴ », construite à une époque où les catalogues sur fiches étaient à la pointe de la modernité, nous apparaît pourtant d'une étonnante actualité⁵.

La nécessité d'une formation professionnelle pour les bibliothécaires

En ce début de xx^e siècle, la seule véritable formation pour les bibliothécaires est celle de l'École des chartes, fondée en 1821, qui dispense un enseignement de bibliographie et de bibliothéconomie. En effet, au cours du xix^e siècle, le métier de bibliothécaire s'est spécialisé et professionnalisé, notamment pour ce qui est des activités de classification et de catalogage. L'apparition de nouvelles formes de recrutement (validation de l'expérience, prise en compte des diplômes, examens professionnels) sanctionne la reconnaissance de ces compétences professionnelles spécifiques.

Ainsi, suite à la création du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB) en 1879 dans le cadre des bibliothèques universitaires, des examens professionnels sont progressivement mis en place et deviennent le passage obligé pour qui souhaite devenir bibliothécaire dans les principales bibliothèques françaises. En conséquence, le profil de l'« homme de lettres » n'ayant reçu aucune formation spécifique à la gestion d'une bibliothèque et recevant ce poste comme une sinécure tend à disparaître. Au début du xx^e siècle, la nécessité d'une formation pour les bibliothécaires est donc unanimement reconnue, mais quasiment inexistante en dehors de l'École des chartes. Les

1. Eugène Morel, *Bibliothèques. Essais sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, Paris, Mercure de France, 1908. Disponible en ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48751

2. Eugène Morel, *La Librairie publique*, Paris, Armand Colin, 1910. Disponible en ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48832

3. Voir aussi dans ce numéro l'article d'Agnès Simon, « Bibliothécaires : lisez Morel ! », p. 30-34.

4. *La Librairie publique*, op. cit., p. 288.

5. Cet article s'appuie sur la communication « L'enseignement d'Eugène Morel » présentée lors de la journée d'étude « Eugène Morel, passeur entre deux mondes » (Enssib, 6 décembre 2010). En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48949

autres candidats aux fonctions de bibliothécaire doivent se préparer seuls, par des visites ou par la lecture de manuels de bibliographie ou de bibliothéconomie qui se développent dans les années 1880–1890⁶.

C'est dans ce contexte qu'Eugène Morel développe son projet de formation pour les bibliothécaires, qu'il expose dans *La Librairie publique*⁷. Une première réalisation voit le jour en 1910 avec la section des Bibliothèques modernes, créée dans le cadre de l'École des hautes études sociales⁸ : fondée à l'initiative de Morel et avec l'appui de la toute jeune Association des bibliothécaires français⁹, cette section des Bibliothèques modernes constitue une première expérience brève mais marquante de formation spécifiquement destinée aux bibliothécaires. Les bibliothécaires du futur tels que les conçoit Morel devront en effet développer de nouvelles compétences afin de rendre possible l'avènement de la « librairie publique », la bibliothèque moderne qu'il appelle de ses vœux.

Former des bibliothécaires « neufs »

C'est sur le modèle des *librarians* qu'il a rencontrés en Grande-Bretagne et aux États-Unis que Morel décrit, dans *La Librairie publique*, le bibliothécaire de demain, celui qu'il souhaite former : « Il faut exciter sans cesse le public, le fournir de renseignements de toute sorte, chercher pour lui, non dans d'insipides catalogues, mais en place, les volumes ou documents les plus utiles, suivre l'actualité, dresser à chaque moment l'état des ressources de la librairie

sur les sujets les plus divers : une guerre, des tarifs douaniers, une loi sociale, une invention nouvelle...¹⁰ »

Si l'admiration pour le modèle bibliothéconomique anglo-saxon est toujours bien implantée aujourd'hui dans le milieu des bibliothèques françaises, tout autant l'est l'image du bibliothécaire au service de l'utilisateur, prêt à « chercher pour lui » le document correspondant à sa demande. On sait à quel point le service est désormais au cœur des préoccupations des bibliothécaires ; ce service a largement dépassé le cadre du simple prêt de documents, en faveur duquel Morel militait et dont la généralisation était encore une étape à franchir à son époque.

Mais, au-delà de la fourniture des « volumes ou documents les plus utiles » au lecteur, l'objectif visé par Morel et ses pairs serait de lui procurer directement l'information dont il a besoin. Ainsi, à la section des Bibliothèques modernes, fut vantée l'utilité des catalogues alphabétiques de matières¹¹. Ce n'est pas un hasard non plus si Morel convia les pères de la documentation moderne, Paul Otlet et Henri La Fontaine¹², à venir s'exprimer devant ses étudiants pour imaginer que l'on remettra bientôt au chercheur non pas un ouvrage, mais un dossier constamment mis à jour et enrichi contenant directement les informations recherchées¹³.

Au-delà de l'accès à internet qu'offrent les bibliothèques d'aujourd'hui à leurs lecteurs, comment ne pas penser aux services de questions-réponses en ligne et autres « guichets du savoir » que proposent de nombreux établissements ? De même, c'est spontanément que les bibliothèques « [suivent] l'actualité » de nos jours, organisant une exposition à l'occasion de tel ou tel événement, publiant des blogs ou des revues... Paradoxalement, en imaginant des répertoires, des catalogues sur fiches, de monumentales bibliographies, des montagnes de papier, Morel et ses pairs dessinent les contours des services, virtuels ou en présentiel, que propose la bibliothèque aujourd'hui. L'interrogation qui est toujours la nôtre et fait parfois débat est celle de savoir jusqu'où doivent s'étendre ces services : jusqu'où la bibliothèque doit-elle s'investir dans des activités de formation, proposer des animations variées, sortir de ses murs à la rencontre des publics ? Morel en tout cas était convaincu du rôle social de la bibliothèque, ou plutôt de la « librairie publique », dans la cité¹⁴.

Les conférences de la section des Bibliothèques modernes (1910–1914)

Pour ce bibliothécaire neuf, dont la définition est toujours d'actualité, Morel conçut un programme de formation spécifique dont la section des Bibliothèques modernes devait être une première étape. Ce premier enseignement prit la forme de cycles de

6. Par exemple, les *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque* de Léopold Delisle (1890).

7. *Op. cit.*, p. 290 sq.

8. Cette école, fondée en 1899 par Émile Durkheim, Charles Seignobos et Romain Rolland, est aujourd'hui l'École des hautes études politiques (HEP). Eugène Morel était alors ami avec Romain Rolland, ce qui explique sans doute que sa section des Bibliothèques modernes ait reçu un accueil favorable au sein de cette école.

9. L'ABF avait été fondée en 1906 ; Morel faisait partie des membres fondateurs.

10. *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 288.

11. Citons l'une des conférences données par Charles Sustrac, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève : « Le catalogue alphabétique de matières » (28 janvier 1914 ; conférence non publiée).

12. Voir aussi dans ce numéro l'article de Stéphanie Manfroid, « Innover ou anticiper : singularité du Belge Paul Otlet, 1868–1944 », p. 6-11.

13. Henri La Fontaine, « L'Institut international de bibliographie et de documentation » (2 décembre 1910) ; Paul Otlet, « L'avenir du livre et de la bibliographie » (9 décembre 1910). Ces deux conférences ont été publiées dans le volume *Bibliothèques, livres et librairies. Conférences faites à l'École des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie et du Cercle de la librairie*, Paris, Rivière, Librairie des sciences politiques et sociales, vol. 1, 1912, p. 35-46 et 47-74.

14. La conférence de Morel sur « La « librairie publique » en Angleterre et aux États-Unis », prononcée le 27 janvier 1911 à la section des Bibliothèques modernes, est pour lui l'occasion d'insister sur la diversité des publics potentiels des bibliothèques et de décrire une bibliothèque qui serait un véritable palais au cœur de la cité. Voir *Bibliothèques, livres et librairies*, *op. cit.*, vol. 1, p. 197-220.

Morel croit que la bibliothèque est nécessaire à l'existence de la démocratie, car c'est le lieu où toutes les idées sont représentées (notamment à travers la presse) ; tous les citoyens peuvent ainsi en prendre connaissance et se forger leur propre opinion. Voir *Bibliothèques*, *op. cit.*, tome II, p. 91-103.

conférences et se déroula sur quatre années consécutives, de 1910 à 1914. Une cinquième série de conférences avait été prévue pour l'année 1914-1915, mais n'eut finalement pas lieu, la France étant entrée en guerre début août 1914. Morel a semble-t-il tenté de reconduire le programme en 1915-1916, mais sans succès¹⁵. La Grande Guerre a donc mis un terme définitif aux conférences sur les bibliothèques modernes.

Il est possible de connaître le programme des conférences grâce au *Bulletin de l'ABF*, qui en a scrupuleusement rendu compte dans ses pages. C'est toujours grâce à l'ABF qu'une partie d'entre elles a pu être publiée : les trois volumes de *Bibliothèques, livres et librairies*, parus en 1912, 1913 et 1914, contiennent en effet les textes d'une partie des conférences présentées les trois premières années¹⁶; des exemplaires de ces trois volumes furent distribués gratuitement aux membres de l'ABF. C'est par ces trois volumes que nous pouvons nous faire une idée plus précise du contenu de cet enseignement. Nous apprenons aussi, par l'« Avertissement » que rédige Morel pour le premier volume¹⁷, qu'un début de formation pratique avait été mis en œuvre en marge des conférences données en 1910 et 1911 : il s'agit de la réalisation du catalogue de la bibliothèque de Levallois-Perret, publié en 1913, première utilisation en France de la classification décimale de Dewey.

Les conférences des bibliothèques modernes ont semble-t-il été une réussite, mais il est difficile d'en retrouver des traces hors de brèves mentions de leur « succès » dans le *Bulletin de l'ABF*. Eugène Morel lui-même se félicite de leur « succès croissant » : « *L'ambition de créer à Paris un enseignement moderne des bibliothèques pouvait paraître folle il y a deux ans. L'accueil fait aux conférences instituées à l'École des hautes études sociales autoriserait aujourd'hui bien des espérances*¹⁸. »

Les conférenciers invités par Eugène Morel partageant ses idées progressistes sur l'évolution des bibliothèques. Beaucoup sont membres de l'ABF (30 sur les 58 mentionnés dans le programme des cinq cycles de conférences)¹⁹. Bon nombre d'anciens élèves de l'École des chartes intervinrent également dans le cadre de ces conférences, malgré les critiques virulentes de Morel contre l'enseignement prodigué par l'École²⁰. Tous les conférenciers ne sont d'ailleurs pas des bibliothécaires, ce qui témoigne de l'ouverture que Morel souhaitait donner à cet enseignement. Ainsi, les pères de la documentation, Henri La Fontaine et Paul Otlet, furent les invités d'honneur du premier cycle de conférences; leur présence témoignait du soutien de l'Institut international de bibliographie à l'entreprise de Morel. Le concours du Cercle de la librairie se manifesta par la présence de

plusieurs éditeurs et imprimeurs, tels Henri Bourrellet, directeur de la librairie Armand Colin, et Alfred Humblot, directeur de la librairie Ollendorf²¹. Enfin, citons deux conférenciers au profil plus atypique : Paul-Théodore Vibert, qui donna le 10 février 1911 une conférence sur les « bibliothèques commerciales²² », était journaliste et économiste, attaché au ministère de la Marine et des Colonies; Auguste Rondel, venu parler de « la bibliographie dramatique » et des « collections de théâtre » le 4 décembre 1912²³, était un banquier dont la riche collection fut à l'origine du département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale, après le don qu'il en fit en 1920. Cette ouverture aux autres métiers du livre, et surtout à d'autres compétences dans le domaine de l'information et de la communication, nous semble naturelle aujourd'hui et est parfaitement intégrée à la formation des futurs bibliothécaires; en témoigne l'intitulé des DUT qui leur sont proposés : « Métiers du livre », ou encore « Information communication, option métiers du livre ».

Un programme novateur

Morel juge donc que l'enseignement dispensé par l'École des chartes, trop axé sur l'histoire médiévale et la paléographie, ne prépare pas au métier de bibliothécaire tel qu'il le conçoit²⁴. Il insiste sur la nécessité d'élargir le recrutement des bibliothécaires en favorisant d'autres compétences (celles des *librarians* américains) et d'autres savoirs : « *Deux spécialités se sont jusqu'ici presque exclusivement disputé les bibliothèques : la littérature et l'histoire. En ouvrant*

18. Eugène Morel, Avertissement, *Bibliothèques, livres et librairies, op. cit.*, vol. 2, p. 1-11.

19. La toute première conférence, le 11 novembre 1910, fut prononcée par Henry Martin, administrateur de la bibliothèque de l' Arsenal et président de l'ABF de 1910 à 1912. D'autres bibliothécaires pouvant au même titre qu'Eugène Morel être qualifiés de « pères fondateurs » de l'ABF lui succédèrent : Jules Laude (BMU de Clermont-Ferrand), Henri Lemaître (BN), Henri Michel (BM d'Amiens), Charles Oursel (BM de Dijon), Charles Sustrac (bibliothèque Sainte-Geneviève), Joseph Deniker (Muséum d'histoire naturelle, premier président de l'ABF, de 1906 à 1908).

20. C'est le cas d'Henry Martin, Charles Oursel et Charles Sustrac, déjà cités, mais aussi de Camille Bloch (inspecteur général des bibliothèques et des archives), Paul Cornu (bibliothèque de l'Union centrale des arts décoratifs), Henri Lemaître et Alexandre Vidier (BN), Paul Marais (bibliothèque Mazarine).

21. Eugène Morel a publié certains de ses romans chez Ollendorf, et Alfred Humblot parle de lui comme d'un ami.

22. *Bibliothèques, livres et librairies, op. cit.*, vol. 1, p. 129-134.

23. *Bibliothèques, livres et librairies, op. cit.*, vol. 3, p. 225-268.

24. Voir la charge virulente contre l'École des chartes à laquelle Morel se livre dans *Bibliothèques* : Chapitre IX : Chartistes contre gens de lettres, in *Bibliothèques, op. cit.*, p. 314-336.

15. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 3, mai-juin 1915, « Séances du Comité », p. 62.

16. Association des bibliothécaires français, *Bibliothèques, livres et librairies, op. cit.*, vol. 1, 1912; vol. 2, 1913; vol. 3, 1914. Les trois volumes contiennent les textes d'une partie des conférences ainsi que la liste de toutes les conférences ayant eu lieu l'année concernée. Le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français* permet de reconstituer le programme de l'année 1913-1914, qui n'a pas fait l'objet d'une publication, et donne celui qui avait été prévu pour l'année 1914-1915. Voir *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 2, mars-avril 1914, p. 41-44; n° 3, mai-juin 1914, p. 70.

17. Eugène Morel, Avertissement, *Bibliothèques, livres et librairies, op. cit.*, vol. 1, p. 11.

aux hommes – aux autres – des bibliothèques générales, il faudrait surtout chercher à varier un peu les compétences et les influences²⁵.» Cette affirmation reste hélas encore trop vraie de nos jours : le concours de conservateur par exemple exige avant tout une culture générale dans les domaines de l'histoire, de la littérature et des sciences humaines²⁶, et bien peu des conservateurs nommés dans des bibliothèques scientifiques ont à l'origine une connaissance intime des disciplines représentées dans leur établissement.

Le programme de la section des Bibliothèques modernes, tel qu'il a été établi en juin 1910, avant le début des conférences²⁷, est inspiré de celui de «l'Association des Librarians anglais»; Morel y définit les connaissances que doivent acquérir les futurs bibliothécaires selon trois grands axes, autour desquels s'articulent les différentes conférences.

Le premier axe concerne la «*Connaissance du livre*»; il s'agit d'un panorama général de la production, de l'édition et du commerce du livre après 1750, ce qui laisse de la place, comme on l'a vu, aux différents professionnels des métiers du livre invités par Morel, mais assez peu pour le livre ancien, autour duquel est centré l'enseignement de l'École des chartes.

La deuxième partie du programme s'intitule «*Classement et recherches – Bibliographie*», ce qui inclut la documentation. Il s'agit d'une science alors récente, le terme «documentation» au sens de «*action de rechercher des documents pour appuyer une étude*» n'étant apparu qu'en 1870; le véritable essor de la documentation et de la bibliographie, et leur distinction d'avec la bibliothéconomie, date des années 1880. Il sera aussi question des catalogues («*formes et usage, exercices pratiques*») et de l'indexation des livres et des périodiques. Morel fait donc une large

place aux sciences bibliographiques modernes, car les bibliothécaires du futur devront maîtriser parfaitement ces compétences dont on commence alors à considérer qu'elles forment le cœur du métier, les techniques qui lui sont propres. Elles apparaissent nécessaires à l'établissement des outils qui aident le lecteur à se repérer dans la masse de documents qui lui est offerte. Force est de constater que même si aujourd'hui la tendance est à relativiser la place du catalogage dans nos professions, la réflexion sur le signalement des documents est plus que jamais d'actualité à l'heure d'internet. L'informatisation des catalogues et des bases de données a démultiplié les possibilités de la recherche documentaire, tout en introduisant de nouveaux modes d'organisation de l'information et en associant de nouveaux métiers aux bibliothèques.

Le troisième axe du programme, intitulé «*Les bibliothèques*», sera une présentation des bibliothèques en France et à l'étranger, et notamment de la «*librairie publique*» que Morel voudrait voir apparaître en France. Il sera aussi question de la «*pratique de la profession de bibliothécaire*» et des divers domaines dans lesquels celui-ci peut être amené à intervenir : «*Construction et aménagement intérieur des bibliothèques. Mise en place et conservation des livres et périodiques. Administration. Registres courants, rapports et statistiques, publications. Les examens professionnels. La carrière. Rôle social du bibliothécaire.*» Le souci que manifeste Morel du fonctionnement matériel des bibliothèques – bâtiments, administration – témoigne là encore des nouvelles préoccupations d'une profession en pleine évolution. Par ailleurs, Morel n'oublie pas non plus que les bibliothèques, pour fonctionner, ont besoin de «*petites mains*» – copistes, dactylos; les femmes sont pour lui les bienvenues pour ce type d'emploi, ainsi que pour les sections jeunesse qu'il aimerait voir se multiplier²⁸.

Un prélude à une formation spécifique et organisée pour les bibliothécaires

Cependant, Morel voit bien plus loin que ces conférences, qui ne sont pour lui qu'un début. Exposant son projet dans *La Librairie publique*, il envisage de créer par la suite «*un cours libre, mais régulier, conférant en trois ans non pas un brevet, mais le droit au stage*²⁹». En effet, «*ce brevet ne peut être... mérité que par un stage. Ce n'est que dans la pratique des bibliothèques que l'on peut réellement connaître le métier*³⁰». Il s'agirait de stages brefs, de trois mois, que l'on pourrait accomplir en France ou à l'étranger, sous l'égide de l'ABF, et qui n'auraient rien à voir avec les stages interminables et non rémunérés qui étaient alors le préalable incontournable à tout poste dans une grande bibliothèque parisienne.

Pour obtenir le brevet final, il faudrait assister aux conférences, acquérir une expérience pratique lors de stages, rédiger un mémoire, et réussir un examen comportant des questions écrites et orales. Morel se base là encore sur le modèle de la Library Association anglaise, dont les examens portent sur des questions concrètes et pratiques (bibliographie et catalogage, mais aussi comptabilité et administration par exemple). Il imagine qu'en France, ces diverses épreuves se dérouleraient sous le patronage de l'ABF, et que l'ensemble (cours et exercices pratiques, stage) permettrait d'apprécier suffisamment les qualités et compétences des aspirants bibliothécaires. Ainsi, suite à une formation complète, le recrutement de bons bibliothécaires recommandés par l'ABF serait assuré.

Même si les différents éléments mentionnés par Morel ne sont pas organisés de la même façon dans le cadre des formations dispensées aujourd'hui aux futurs bibliothécaires, ils sont toujours bien présents : acqui-

25. *La Librairie publique*, op. cit., p. 288-289.

26. Voir la description des épreuves du concours sur le site de l'Enssib, et notamment la partie «Programme de culture générale des épreuves écrites de composition de culture générale et oral d'entretien avec le jury des concours interne et externe»: www.enssib.fr/concours/conservateur-d-etat

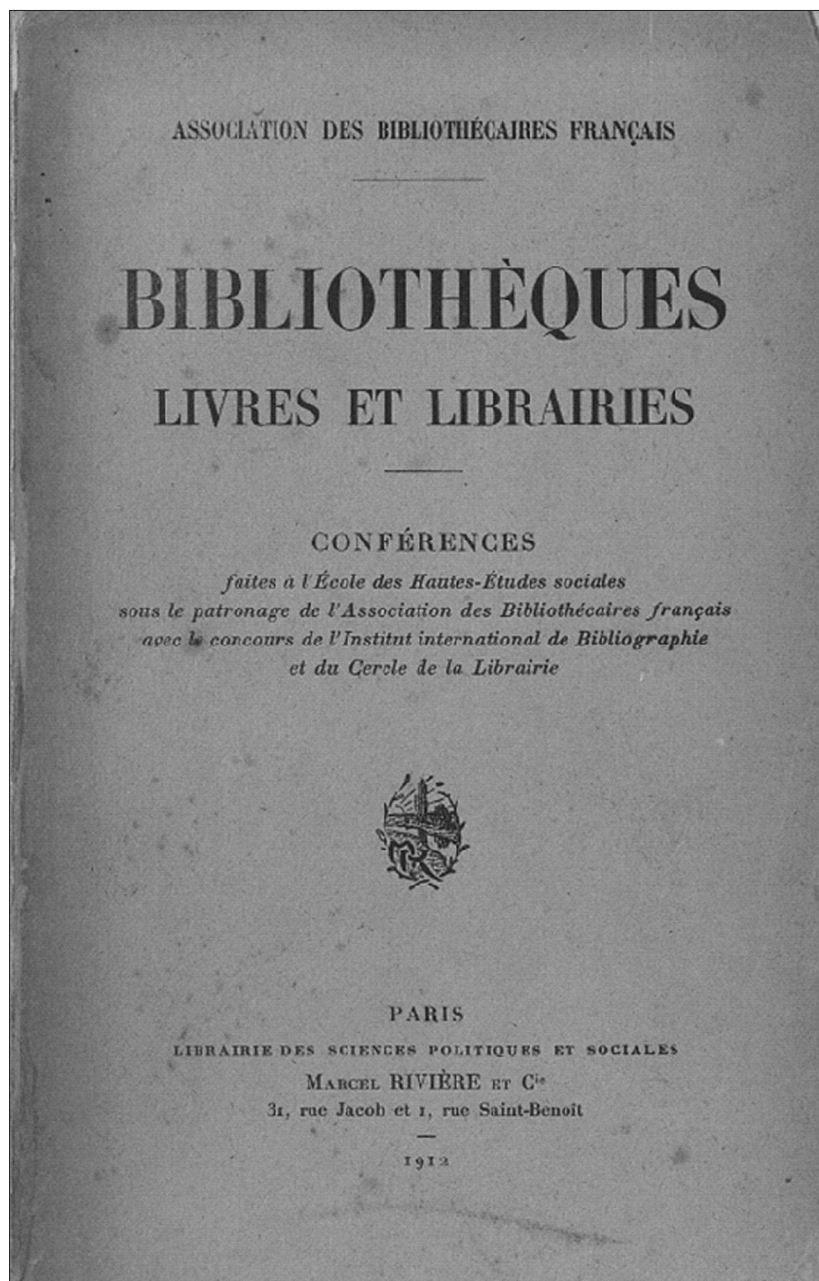
27. *La Librairie publique*, op. cit., p. 290-292.

28. Paragraphe «Les femmes et la carrière des bibliothèques», *La Librairie publique*, op. cit., p. 294-297. Morel évoque par ailleurs dans sa conférence «La "librairie publique" en Angleterre et aux États-Unis» une «bibliothécaresse spéciale» chargée

d'accueillir les enfants dans certaines bibliothèques anglo-saxonnes (*Bibliothèques, livres et librairies*, op. cit., vol. 1, p. 197-220).

29. *La Librairie publique*, op. cit., p. 291.

30. *Ibid.*, p. 292.



Couverture de *Bibliothèques, livres et librairies*, vol. 1, 1912.

sition de connaissances théoriques, exercices pratiques, stages professionnalisants, mémoires et rapports font partie des formations dispensées aux professionnels des bibliothèques, avant ou après réussite au concours. Les concours de la fonction publique exigent par ailleurs de la part des candidats un certain nombre de compétences et de savoirs spécifiques aux métiers des bibliothèques. L'ABF enfin ne joue pas le rôle de garant de la

qualité des futurs bibliothécaires que Morel espérait la voir endosser, mais elle dispense toujours des formations et délivre le titre d'auxiliaire de bibliothèque³¹.

31. Voir la page « Formation d'Auxiliaire de bibliothèque » sur le site de l'ABF : www.abf.asso.fr/5/38/20/ABF/formation-d-auxiliaire-de-bibliotheque?p=0&PHPSESSID=aoq3ddrqrir2ndepj32rks4qsr6

La section des Bibliothèques modernes disparut avec la Première Guerre mondiale mais ne resta pas sans suite. En 1923 fut fondée l'École franco-américaine, rue de l'Élysée, par Jessie Carson. Eugène Morel y enseigna jusqu'en 1926, et l'école ferma en 1929. La brève existence de cette école marqua cependant durablement la profession, notamment Gabriel Henriot, qui tenta de maintenir un enseignement de la bibliothéconomie, d'abord au sein de la bibliothèque Forney, de 1930 à 1936, puis dans le cadre de l'École de bibliothécaires de la rue d'Assas, au sein de l'Institut catholique de Paris³². Ce n'est qu'en 1963, avec la création de l'École nationale supérieure des bibliothécaires (ENSB), qu'une formation des bibliothécaires fut véritablement institutionnalisée en France. L'ENSB deviendra Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) en 1992. D'autres formations existent à ses côtés dans le cadre des universités, des CRFCB et du CNFPT³³, selon le diplôme ou le concours visé.

Quel est l'héritage d'Eugène Morel ? Il s'agit sans doute d'une conception globale du rôle que le bibliothécaire doit jouer dans la société : informer, communiquer ; rendre service, permettre l'accès de tous à la culture. Les compétences et les savoirs à mettre en œuvre pour remplir ce rôle ont été profondément bouleversés depuis le xx^e siècle, et notamment depuis l'avènement de l'informatique et du web, mais la fonction essentielle du bibliothécaire reste bien la même. Une formation adaptée le préparant à ce métier spécifique est donc toujours aussi indispensable. ●

Novembre 2011

32. Richard K. Gardner, *Education for librarianship in France : an historical survey, School of Library science, Case Western Reserve University*, 1968, p. 181-217.

33. CRFCB : Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques ; CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale.